



Aux représentants légaux des élèves de 3^{ème},

Objet : Choix définitifs pour l'orientation post-3^{ème}

Madame, Monsieur,

Comme annoncé en février 2022, en tant que représentant légal d'un élève de 3^{ème}, vous devez saisir les choix d'orientation définitifs sur le Portail Scolarité Services **du 2 mai au 20 mai 2022. En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3^{ème}), vous devez saisir les demandes de lycée dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022.**

Pour rappel, le Portail Scolarité Services est accessible à l'adresse suivante : **teleservices.education.gouv.fr** et vous devez vous connecter avec vos comptes EDUCONNECT.

➤ **Formulation des choix définitifs**

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix définitifs :

- il doit saisir au moins 1 choix ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être validés afin d'être pris en compte ;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service Orientation.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix.

➤ **2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR**

Vous choisissez la voie d'orientation 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR. Si vous souhaitez que votre enfant candidate pour une 2^{de} européenne ou une 2^{de} à recrutement particulier, vous devez en plus de ce vœu faire un vœu de 2GT dans votre lycée de secteur.

➤ **2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP**

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer **la spécialité ou la famille de métiers** et pour la 1^{re} année de CAP la spécialité, Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

Dans tous les cas, vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Une fois, la validation réalisée, un récapitulatif est envoyé par courriel à chaque représentant légal.

Vous pouvez modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne **c'est-à-dire jusqu'au 20 mai 2022.**

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications.

Les conseils de classe de 3^{ème} auront lieu le 31 mai ou le 2 juin 2022. A partir du 3 juin 2022, vous pourrez consulter sur le Portail Scolarité en ligne la réponse du conseil de classe aux différents vœux émis. En cas de désaccord entre votre demande et la réponse du conseil de classe, vous devez impérativement prendre contact avec le chef d'établissement.

Les résultats d'affectation en lycée seront fournis aux élèves le 1^{er} juillet 2022 à l'issue des épreuves du DNB.

➤ **Demande d'internat**

Attention, pour les élèves qui souhaitent demander une place en Internat, veuillez contacter le secrétariat de l'établissement au 02.32.43.09.87 dès à présent.

En cas de perte d'identifiant, vous pouvez contacter le collège Marie Curie par téléphone au 02.32.43.09.87 ou par courriel à l'adresse ce.0271096v@ac-normandie.fr

Pour des difficultés techniques, une ligne téléphonique est mise à votre disposition pour vous accompagner au 0809 54 06 06.

Le professeur principal de la classe et/ou Madame Hardy, Psychologue- Conseillère en orientation de l'Education nationale sont à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur les choix d'orientation.

Les équipes du collège Marie Curie sont pleinement mobilisées pour vous accompagner dans cette démarche, n'hésitez pas à nous solliciter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'équipe de direction du collège Marie Curie